

Techniques de la voix-off et voice over

RS6503 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	323
Formacode(s)	45022, 46254
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	21/12/2023
Date d'échéance	21/12/2026

Certificateur(s)

INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL · SIRET : 30242119300012

INA · SIRET : 30242119300327

<https://campus.ina.fr/>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification INA « Techniques de voix-off et voice over » s'adresse à tout public, comédiens, comme non comédiens : comédiens, animateurs radio/TV, journalistes, speakers, chanteurs, conteurs, interprètes, narrateurs, marionnettistes et tout professionnel de l'expression vocale ou en passe de l'être.

Elle permet aux candidats titulaires d'un diplôme ou titre RNCP de comédien, journaliste, interprète, spécialiste de la communication ... d'élargir son panel de compétences afin d'accroître son employabilité. Les diplômes ou certifications RNCP suivantes peuvent servir de base à tout candidat souhaitant développer ses compétences en voix-off et voice over » (liste non exhaustive) : comédien - artiste interprète ; journaliste plurimédia, en expression radiophonique ; animateur radio ; marionnettiste ; concepteur réalisateur en communication...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1 Préparer sa voix et son texte avant l'enregistrement afin de proposer une production vocale claire et compréhensible en effectuant des exercices d'échauffement de la voix, d'articulation et de diction

C2 Poser sa voix correctement lors d'un enregistrement afin qu'elle soit audible et compréhensible en utilisant les techniques de posture et de respiration et de gestion du stress

C3 Adapter sa technique vocale afin de produire un enregistrement audible et compréhensible en respectant les règles de diction et d'adaptation du volume sonore

C4 Optimiser le rendu sonore afin d'être entendu clairement ou de maximiser la restitution enregistrée en utilisant toutes les spécificités d'un micro-voix

C5 Créer sa propre ponctuation de manière à donner du sens au texte et à s'adapter aux enjeux de tout format (récit, chronique, reportage, interview, documentaire, livre audio, film institutionnel...)

C6 Proposer une interprétation personnelle, originale et adaptée à la production (récit, chronique, reportage, interview, publicité, documentaire, livre audio, film institutionnel, etc.) afin de capter l'attention des auditeurs et de créer un lien avec eux, en travaillant son timbre de voix et ses modulations en fonction des intentions de jeu et des personnages à incarner s'il y en a

C7 Ecouter et communiquer avec l'équipe technique afin de garantir la meilleure qualité sonore d'un direct ou d'un enregistrement d'une émission directe pour du flux TV en utilisant un vocabulaire professionnel

C8 Auto-enregistrer et monter une création sonore afin de s'entraîner et de progresser en utilisant les outils de « home made » professionnels

C9 Créer une maquette afin de pouvoir proposer sa création sonore à une radio, un producteur ou à un futur commanditaire en utilisant un studio et une équipe de professionnels

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder à la formation préparant la certification visée, le candidat doit avoir une expérience dans au moins un des domaines suivants : comédiens, animateurs radio/TV, journalistes, speakers, chanteurs, narrateurs et tout professionnel de l'expression vocale ou en passe de l'être. Ces éléments de sélection seront vérifiés lors d'un entretien de sélection, d'une épreuve écrite et orale.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, justifiant d'une activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat ou ayant exercé des responsabilités syndicales ou occupé une fonction de conseiller municipal, de conseiller général ou de conseiller régional en rapport direct avec le contenu de la certification visée peut demander la validation des acquis de son expérience.

La durée minimale d'activité requise pour que la demande de validation soit recevable est de un an, que l'activité ait été exercée de façon continue ou non, à temps plein ou à temps partiel. Pour apprécier cette durée, l'Ina prend en compte les activités mentionnées au premier alinéa de la présente fiche, à savoir : activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat, expérience relative à l'exercice de responsabilités syndicales ou relative à l'exercice d'une fonction de conseiller municipal, de conseiller général ou de conseiller régional en rapport direct avec le contenu de la certification visée.

Les périodes de formation initiale ou continue en milieu professionnel, suivie de façon continue ou non par les personnes n'ayant pas atteint le niveau 5 de qualification pour la préparation d'un diplôme ou d'un titre, sont prises en compte dans le calcul de la durée minimale d'activité requise.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de trois professionnels : deux professionnels du secteur, externes à l'INA, un professionnel INA.

Base légale

Date de décision	21/12/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	21/12/2026
Date de dernière délivrance possible	21/06/2027

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5273

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.ina-expert.com/formation-professionnelle/le-professionnel-au-micro-travailler-la-voix-off.html>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6503/>

Où se former

Formations référencées	1
------------------------	---

Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	3 360 €
Durée	70 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	45
Parcours menés à terme	45
Taux d'achèvement	100 %
Période	03/2024 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	53
Montant total engagé	170 310 €
Coût moyen par dossier	3 213 €
Durée moyenne	70 h
Période	01/2024 – 05/2026
France compétences	91 %
OPCO	4 %
France Travail	2 %
Reste à charge titulaire	2 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.